



# Compte-rendu Conseil Municipal

## 27 juillet 2020

### Présence

#### Présents :

Jean-Paul AYRAL, Luc ASTOUL, Marie-Aude BARRIER, Bruno CHAMPOUX, Pauline COHADE, Véronique FAURE, Pierre-Franck PAPPALARDO, Marie PEREIRA, Raphaël ROUSSY, Claude VANKENHOVE.

#### Pouvoirs :

Maryse CAREME à Véronique FAURE  
Gilles LARGERON à Jean-Paul AYRAL

Nombre de votant : 12

#### Excusés :

Maryse CAREME, Gilles LARGERON, Céline MARSIN, Frédéric MEUNIER, Elodie PEREIRA OLIVEIRA

#### Non-excusés :

#### Intervenants :

Sans intervenants

#### Lieu de la séance :

Salle polyvalente avec application des mesures COVID19. Port du masque obligatoire

#### Secrétaire de séance :

M. ROUSSY Raphaël

### Ordre du jour

- EPF/SMAF régularisation de parcelles.
- Transfert compétence eau-assainissement.
- PLU : autorisations, droits du sol pour clôtures, démolitions etc.
- Finances
  - Comptes administratifs 2019 commune et budget annexe eau assainissement
  - Comptes de gestion 2019 commune et budget annexe eau assainissement
  - Fiscalité
  - Budget primitif 2020
- Tableau des effectifs : recrutements.

Questions diverses

### 1 - EPF/SMAF régularisation de parcelles.

- Ce point est reporté au prochain conseil municipal. Une vérification est nécessaire pour finaliser ces régularisations et ne permet pas de délibérer à ce jour.

### 2 - Transfert compétences eau-assainissement.

Les compétences eau, assainissement et eaux urbaines ont été transférée à Riom Limagne et Volcans depuis le 1 er janvier 2020. La communauté d'agglomération lors du conseil d'exploitation de février 2020 a émis le principe suivant :

- Transfert de 50% des excédents ou déficits d'exploitation constatés à la fin de l'exercice 2019.
- Transfert de l'intégralité des excédents ou déficits d'investissements constatés en fin d'exercice 2019.

Un bilan comptable sera fait par la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) dès que celle-ci sera en mesure de se réunir. Cette commission n'a pas encore élu son président et son bureau.

Le montant de l'attribution des compensations sera modifié par la suite. L'opération devrait être transparente pour la commune.

La communauté d'agglomération va reprendre l'intégralité de l'emprunt (250000 €). A terme, les différences qui existaient auparavant entre Malauzat et St Genest seront supprimées.

Nous devons être vigilants sur la maîtrise des coûts gérés maintenant par l'agglomération.

#### **Vote :**

12 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

**Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité**

### 3 – PLU : autorisations, droits du sol pour clôtures, démolitions etc.

Le PLU de notre commune est en cours de révision, il a été arrêté en décembre dernier par le conseil communautaire et devrait être approuvé au cours du dernier trimestre 2020. Cette révision est l'occasion pour la commune de soumettre à déclaration préalable :

- L'édification des clôtures
- Le ravalement des façades
- Instituer le permis de démolir

Ces évolutions devraient permettre à la commune de mieux maîtriser ce type de travaux et d'éviter ainsi des manquements, par nos administrés, dans l'application des règles d'urbanismes.

#### **Vote :**

12 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

**Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité**

### 4 - Finances

- Comptes administratifs 2019 commune et budget annexe eau assainissement

Résultats à affecter :

Pour le fonctionnement : 68 111,00 €

Pour l'investissement : 156 481,39 €

Avec reprise des résultats Eau et assainissement 2019 compte tenu du transfert de compétences dans ce domaine

MALAUZAT - 63 - Budget Commune				CA	2019	MALAUZAT - 63 - EAUASSAINISSEMENT				CA	2019			
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II		II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF					II		
VUE D'ENSEMBLE					A1		VUE D'ENSEMBLE					A1		
EXECUTION DU BUDGET														
		DEPENSES		RECETTES				DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)		
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et litres)	Section de fonctionnement	A	630 677,70	G	701 092,92	REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et litres)	Section d'exploitation	A	71 272,20	G	69 667,98	-1 604,22		
	Section d'investissement	B	125 956,07	H	295 732,02		Section d'investissement	B	384 425,79	H	318 857,82	-65 567,97		
		+		+										
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)	REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section d'exploitation (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)			
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	101 882,81		Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	49 509,06	(si excédent)		
		=		=										
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D		750 643,77		TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D		505 296,95		= G+H+I+J		
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00	RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00			
	Section d'investissement	F	435 288,60	L	11 320,00		Section d'investissement	F	0,00	L	97 844,90			
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F		435 288,60			TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F		0,00		= K+L		97 844,90
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E		630 677,70		RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E		71 272,20		= G+I+K		-1 604,22
	Section d'investissement	= B+D+F		561 254,67			Section d'investissement	= B+D+F		434 024,75		= H+J+L		-17 322,03
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F		1 191 932,37			TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F		505 296,95		= G+H+I+J+K+L		-18 926,25

- Comptes de gestion 2019

Les comptes de gestion ont été réalisés par les trésoriers de la perception de Volvic. Les comptes sont identiques.

**Vote :**

10 Pour, 0 Contre, 0 Abstention (Mr le maire se retire de ce vote)

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

- Fiscalité 2020

Au vu des nouveaux investissements qui seront proposés au budget primitif 2020 je vous propose de ne pas augmenter les taux d'imposition actuels pour 2020 soit :

- Foncier bâti : 15,4 %
- Foncier non-bâti 73,76 %

Sachant que l'évolution des bases pour 2020 induisent à taux constants une augmentation de 4450 € environ pour l'année.

**Vote :**

12 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

○ Budget primitif Commune 2020.

Quelques points importants

- Charge de personnel : 380 630 € soit 53,4 % des charges réelles
- Énergie-électricité : 53 000 €

Peu d'investissements nouveaux

- Informatique : 6000 €
- Voirie :
  - Chemin des Verguières + 10 %
  - Chemin du Pré de la Cure + 5 000 €
- Climatisation : 6000 €
- Régularisation achat foncier EPF/SMAF : 26 000 €

L'état de la dette est actuellement de **314838 €** soit une capacité de désendettement de **2,36 ans**

Dans le budget 2020, il est prévu de faire un nouvel emprunt de 218 000 € environ  
Les projets : achat préfabriqué pour 4<sup>e</sup> classe et complexe sportif seront pour 2021.

MALAUZAT - 63 - Budget Commune		BP	2020
<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	744 599,11	744 599,11
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)</b>	744 599,11	744 599,11
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	197 828,00	465 314,77
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	435 288,60	11 320,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 156 481,83
=		=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)</b>	633 116,60	633 116,60
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	1 377 715,71	1 377 715,71

**Vote :**

12 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

### 5 - Tableau des effectifs : recrutement et questions diverses.

Nous rencontrons de nombreuses difficultés avec les effectifs techniques pour différents motifs. En effet, nous avons dû nous séparer d'un agent technique (poste Ménage 27 h) suite à un refus de titularisation ; un deuxième agent technique (poste Petite Enfance 26 h) poursuit son arrêt maladie. ; un troisième agent technique vient de démissionner de son poste de ménage Cantine (8h en période scolaire) et demande à les reporter sur son deuxième poste, administratif, qui sont déjà effectués en période non-scolaire. Ce dernier point sera étudié à la rentrée.

Une phase de recrutement et/ou de remplacement doit être lancée sur ces postes permanents à temps non complet. Le recours à des contractuels (non titulaires) sur certains de ces postes reste possible mais les contrats restent une exception dans la FPT.

Côté Petite Enfance/Ecole, le recrutement direct d'un animateur actuellement mis à disposition par GE Sports est étudié, au poste fonctionnel de direction de CLSH.

A regarder aussi à la rentrée, le remplacement ou le recrutement d'un deuxième agent de voirie (un titulaire en disponibilité depuis mars 2019 et remplacé ponctuellement sur certaines périodes 2019-début 2020).

#### **Vote :**

12 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

**Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité**

### 6 - Informations et Questions diverses

#### Informations :

#### Travaux RD402 :

Les enrobés ont été terminés le 10 juillet 2020.



Reste à faire :

- Le marquage au sol a été réalisé le 23 juillet 2020.
- La mise en place des panneaux de signalisation est prévue le 29 juillet.
- Le grenailage des trottoirs prévu fin août 2020.
- Fleurissement des zones vertes courant 2021.

### RLV

Le conseil communautaire s'est réuni le mercredi 15 juillet pour l'élection du président puis des quatorze vice-présidents.

Frédéric Bonnichon réélu à la présidence de l'agglomération Riom Limagne et Volcans

Sur proposition de Frédéric Bonnichon, le conseil communautaire a ensuite élu quatorze vice-présidents : Pierre Pécou, maire de Riom, 1er vice-président en charge de l'économie et de l'emploi; Fabrice Magnet, maire d'Ennezat, 2e vice-président en charge des sports et des associations; Evelyne Vaugien, élue à Riom, 3e vice-présidente en charge du social et de la solidarité; Christian Melis, maire d'Enval, 4e vice-président en charge de la mobilité et des transports; Eric Dersigny, élu à Volvic, 5e vice-président en charge du développement touristique; Philippe Cartailier, maire de Saint-Ignat, 6e vice-président en charge de l'urbanisme; Philippe Gaillard, maire de Chambaron-sur-Morge, 7e vice-président en charge de l'enfance et de la jeunesse; Anne-Catherine Lafarge, maire de Marsat, 8e vice-présidente en charge de la santé et de la démographie médicale; Marc Regnoux, maire de Mozac, 9e vice-président en charge des finances et de l'administration; Alain Caze, maire de Saint-Ours-les-Roches, 10e vice-président en charge des travaux; Nathalie Abelard, élue à Châtel-Guyon, 11e vice-présidente en charge de l'environnement et du développement durable; Pierre Chassaing, premier adjoint à Riom, 12e vice-président en charge de l'habitat ; Patrice Gauthier, maire de Chappes, 13e vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement; Véronique De Marchi, élue à Saint-Bonnet-près-Riom, 14e vice-présidente en charge de la vie culturelle.

### Opération Nettoyons la nature (zone CALOVAS)

Depuis des années, nous rencontrons un problème de déchets de pneumatiques sur la zone dite de CALOVAS. Cette zone est située entre le bourg de Malauzat et Saint-Genest l'enfant sur le chemin limitrophe à la commune de Volvic.

La mairie de Malauzat, le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne (CEN) et le SBA organisent un chantier de nettoyage sur les deux dernières semaines d'août 2020. Le conservatoire a permis l'implication de scouts pour nous aider dans cette opération. Mais en raison de l'importance du chantier, nous faisons un appel à bénévoles sur ces deux semaines afin de faciliter la réalisation de ce projet.

Pour vous préinscrire, veuillez aller sur le site de la commune de Malauzat :

<http://www.malauzat.fr/>, et remplir le formulaire.

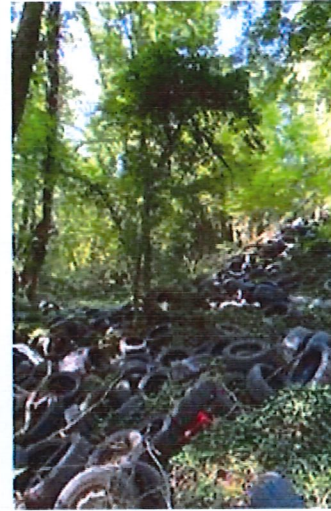
Un appel à bénévoles a été donc lancé par l'intermédiaire de nos différents moyens de communication :

- La Montagne
- Site internet de la commune
- Réseaux sociaux
- Associations (informations réalisées lors de la réunion du 23 juillet)

- Associations (informations réalisées lors de la réunion du 23 juillet)

Une réunion est prévue le 30 juillet 2020 avec l'ensemble des intervenants pour organiser ce chantier. Une communication sera envoyée par la suite pour donner le détail à l'ensemble des participants. Pour le moment nous avons peu de bénévoles.

Nous contacterons les propriétaires rapidement pour avoir leurs accords



Information fête du village.

La fête du village aura lieu les 11 et 12 septembre 2020.



### Vendredi 11 septembre :

10h00 :  
Passage de la caravane du tour de France (stade)  
12h00 :  
Passage du tour de France (stade)  
Fresque humaine par les élèves de l'école (stade)  
Barbecue proposé par l'ESV (stade)

### Samedi 12 septembre :

10h00 : Échauffement par Dynamic Malauzat (école)  
10h15 : Balade & repas sortie du sac avec les compagnons de Marcoin  
12h00 :  
Étirements Yoga proposés par Yoga Maya  
14h00 :  
Pétanque pour les enfants et les adultes avec Pétanque Malauzat (salle polyvalente)  
Stand pesée du filet garni et jeux d'antan proposés les jardins de Jeanne et Clémence.  
18h00 :  
Pizza et Concert proposé par les Joyeux Mitrons et Blues'in You.

### Passage du tour de France

Décoration en place sur le rond-point de la RD 450 et la RD 796 (voir photo ci-dessous)

La banderole



### Remplacement préfabriqué école :

Nous lançons le projet de remplacement de préfabriqué de la 4<sup>ème</sup> classe à l'école. Ce projet sera mené par Pierre-Franck PAPPALARDO et Gilles LARGERON.



### Questions :

Bruno CHAMPOUX

Q : Pourquoi ne pas alterner entre les deux salles pour les conseils municipaux ?

Réponse du maire : On regarde si cela est possible mais normalement, nous ne pouvons pas déclarer plusieurs salles en même temps (préfecture).

Remarques : Difficulté avec la méthode de distribution des masques du CD.

Pauline COHADE

10 questions lui ont été données. Ces questions ne figureront pas dans ce compte rendu car nous n'avons pas les auteurs des questions.

Marie-Aude BARRIER

Q : Est-ce que la sortie du Peyrat sera une priorité à droite ?

Réponse du maire : Oui c'est une zone 30

Prochaine réunion lundi 31 août à 19h00 (salle polyvalente et mesures COVID 19)

Fin de séance à 22h05



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MALAUZAT' at the top and '23 Puy de Dôme' at the bottom, with a central emblem.

